GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE CALÉDONIE

Lettre aux écoles - Avril 2019

Mesdames les directrices, messieurs les directeurs
Mesdames les enseignantes, messieurs les enseignants

Avec l'adoption en 2019 des délibérations n°381 portant organisation de l'enseignement primaire et n°382 relative au socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie poursuit la mise en œuvre du plan d'actions du projet éducatif adopté en 2016.

Cette année est cruciale pour l'école primaire qui s'inscrit dans une meilleure cohérence avec le secondaire pour offrir à chaque élève un parcours continu sur l'ensemble de la scolarité obligatoire.

Une année dédiée à l'appropriation et l'accompagnement du nouveau cadre de référence. Conformément à ses engagements, la direction de l'enseignement a débuté la mise en œuvre du plan de formation avec des stages et sa première animation pédagogique ciblée. Cette réunion consacrée à la communication sur la réforme et à un travail par cycle vous a permis de vous engager résolument dans les nouveaux gestes professionnels visant la réussite des élèves. Les supports papier et numérique des nouveaux textes ainsi qu'un lexique ont été mis à votre disposition pour y parvenir. Prochainement, vous disposerez des premiers repères de progressivité dans le domaine des mathématiques, des sciences et de l'anglais.

Je remercie les équipes d'école qui ont fait résonner chants et mélodies dans leurs établissements pour une rentrée en musique.

Je félicite également les écoles qui, en partenariat avec l'USEPNC, ont conduit durant la semaine du sport des activités alliant sport, santé et vivre ensemble pour la plus grande joie des élèves.

Le nouveau cap est fixé. La DENC vous accompagnera pour atteindre les objectifs. Bâtir une École plus performante qui fasse réussir tous les élèves, leur assure bien-être et épanouissement repose sur votre engagement. Je sais pouvoir compter sur votre implication comme en attestent les évaluations de votre pratique pédagogique conduites par les inspectrices et inspecteurs de circonscription.

DENC
Direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie

Yolande VERLAGUET
Directrice